

ATTAC-Québec

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle d'ATTAC-Québec tenue le 3 décembre 2022 au 1601, avenue De Lorimier (Salle Multi CSN) en personne et par visioconférence Zoom.

L'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

9 h Accueil et inscription

10 h Mot d'ouverture du président, Claude Vaillancourt, suivi d'Hélène Sylvain qui nous livre son slam

- 1- Nomination à la présidence et au secrétariat
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 4- Présentation de l'analyse sur conjoncture et discussion
- 5- Présentation du Rapport d'activités 2021-2022
- 6- Présentation du plan d'action et des Orientations 2022-2023
- 7- Présentation des États financiers
- 8- Atelier de réflexion : Attac dans 5 ans / implication des membres
- 9- Élection du Conseil d'administration
- 10- Désignation du comité des Finances
- 11- Varia (Question diverses)
- 12- Levée de l'assemblée (Clôture de l'assemblée) et mot de la fin

La séance est ouverte à 9h 30. Claude Vaillancourt souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

1. Nomination de la présidence et de la secrétaire d'assemblée

Sur la proposition de Bertrand Guibord

Appuyée par Jean-Pierre Chasle

Les membres conviennent de nommer Hélène Sylvain à titre de présidente d'assemblée et Jacques Bouchard à titre de secrétaire d'assemblée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Raphaël Erkoréka

Appuyée par Thérèse Riel

Les membres conviennent d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion de la dernière Assemblée générale du 27 novembre 2021

Sur la proposition de Jean-Phillippe Viau

Appuyée par Louise Constantin

Les membres conviennent d'adopter le procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2021 tel que déposé. Une demande a été faite pour l'ajout de la liste de membres.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Présentation de l'analyse sur la conjoncture

Samuel Élie Lesage et Claude Vaillancourt présentent l'analyse sur la conjoncture préparée par le CA.

La présidente ouvre une période de questions et commentaires. Des questions ont été soulevées sur les problèmes de logement en lien avec l'inflation et le manque de logements sociaux. Il a été aussi question des enjeux de l'immigration.

5. Présentation du Rapport d'activités 2021-2022

Chantal et Claude présentent le rapport d'activités 2021-2022. À la toute fin, Claude, présentent les membres du CA à la demande d'un membre dans la salle.

Sur la proposition de Jean Sébastien Bourret

Appuyée par Monique Jeanmart

Les membres conviennent de recevoir le rapport d'activités 2021-2022 tel que soumis.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Présentation des Orientations 2022-2023

Wedad Antonius présente les orientations 2022-2023

Sur la proposition de Norma Bakos

Appuyée par Guy Desrosiers

Les membres conviennent d'adopter les orientations 2022-2023

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Présentation des États financiers

Chantal Santerre présente les états financiers de la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 et les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière.

Sur la proposition de Wedad Antonius

Appuyée par Christian Page

Les membres conviennent de recevoir les états financiers du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 tel que soumis.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur la proposition de Thérèse Riel

Appuyée par Thierry Pauchant

Les membres conviennent de recevoir les prévisions budgétaires 2022-2023 telles que soumises.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Atelier

Les membres se regroupent en atelier et, après un retour en plénière, adoptent le plan d'action.

Jean-Philippe Thierry et Bertrand animent les ateliers où les membres sont invités à se prononcer sur leur vision d'Attac-Québec dans 5 ans.

Jacques, Thierry et Wédad font un bref rapport du contenu des ateliers.

9. Élection du conseil d'administration

La présidente explique les procédures d'élection et procède aux mises en candidature. Les statuts prévoient 11 postes au conseil d'administration.

Les postes à pourvoir (poste de deux ans) par ordre alphabétique :

Wedad Antonius, Jaques Bouchard, Bertrand Guibord, Chantal Santerre, Camille-Mathilde Théron, Jean-Philippe Viau et le poste de Samuel Montigny. Toutes les personnes en élection indiquent vouloir poursuivre leurs mandats.

Sur la proposition Raphaël Erkoréka

Appuyée par Chantal Santerre

Les membres conviennent de nommer Hélène Sylvain à titre de présidente d'élection et Catherine Caron à titre de secrétaire d'élection

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une fois les explications complétées, la présidente ouvre la période de mise en nomination. Il y a 7 postes à combler.

Norma Bakhos propose Wedad Antonius

Samuel Montigny propose Jacques Bouchard

Christian Page propose Bertrand Guibord

Thierry Pauchant propose Chantal Santerre

Monique Jeanmart propose Camille-Mathilde Théron

Bertrand Guibord propose Jean-Philippe Viau

Louise Massicotte propose Sophie Thiébaud

La présidente demande, selon l'ordre inverse de présentation, si ces personnes acceptent leur mise en nomination. Toutes les autres personnes candidates acceptent.

Aussi, la présidente déclare élues les personnes suivantes (par ordre alphabétique) : Wedad Antonius, Jacques Bouchard, Bertrand Guibord, Chantal Santerre, Camille-Mathilde Théron, Sophie Thiébaud et Jean-Philippe Viau.

10. Désignation du comité des finances.

La présidente explique qu'en vertu de l'article 36 sur les Règlements généraux, l'assemblée générale doit désigner un comité des finances chargé de vérifier les livres et documents comptables. Elle explique les procédures d'élection et procède aux mises en candidature.

Les personnes en poste présentement sont : Wedad Antonius, Ronald Cameron et Baptiste Godrie

Chantal Santerre propose Thierry Pauchant

Chantal Santerre propose Bertrand Guibord

Chantal Santerre propose Wedad Antonius

Toutes les personnes proposées ayant accepté leurs mises en nomination, la présidente les déclare élues par acclamation.

11. Varia (questions diverses)

Aucune discussion sur ce point.

12. Levée de l'assemblée (Clôture de l'Assemblée)

Sur la proposition de Raphaël Erkoréka

Appuyée par Jean-Pierre Chasle

Les membres conviennent de procéder à la clôture de l'assemblée à 12 h 15

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est suggéré d'employer les termes : Questions diverses et Clôture de l'assemblée en lieu et place de Varia et Levée de l'assemblée pour un meilleur usage de la langue française. Grand merci aux deux personnes qui sont intervenues sur le sujet.

Secrétaire : Jacques Bouchard, 3 décembre 2022